

Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage

Prescription, disponibilité, encombrement, ritualisation

Spending time for job search and experiencing unemployment. Prescription, availability, over-flow, ritualization

Tiempo de búsqueda de empleo y experiencias de desempleo. Prescripción, disponibilidad, congestión, ritualización

Didier Demazière et Marc Zune

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/6249>

DOI : 10.4000/temporalites.6249

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain

**Référence électronique**

Didier Demazière et Marc Zune, « Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage », *Temporalités* [En ligne], 29 | 2019, mis en ligne le 11 octobre 2019, consulté le 23 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/6249> ; DOI : 10.4000/temporalites.6249

Ce document a été généré automatiquement le 23 octobre 2019.



Les contenus de *Temporalités* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage

Prescription, disponibilité, encombrement, ritualisation

Spending time for job search and experiencing unemployment. Prescription, availability, over-flow, ritualization

Tiempo de búsqueda de empleo y experiencias de desempleo. Prescripción, disponibilidad, congestión, ritualización

Didier Demazière et Marc Zune

- 1 Dans les sociétés salariales, où avoir un emploi est une norme sociale, la privation d'emploi a des conséquences directes sur l'organisation temporelle des expériences biographiques. En effet, l'activité professionnelle est consommatrice de temps, rythme le déroulement des journées, impose ses contraintes aux autres activités, exerce une forte emprise sur la vie quotidienne. Aussi, la perte d'emploi, et plus largement le chômage, efface le temps de référence. Et les chômeurs sont confrontés à un surcroît de temps, un « excédent de temps » (Bourdieu, 1997). Dès les années 1930 des enquêtes consacrées aux effets de la perte d'emploi (Bakke, 1940 ; Eisenberg, Lazarsfeld, 1938 ; Komarovsky, 1940 ; Lazarsfeld et al., 1932) ont souligné les multiples conséquences négatives du chômage, montrant qu'il provoquait diminution de l'estime de soi, rétrécissement des relations sociales, fragilisation de la cellule familiale, affaiblissement des appartenances collectives, désorganisation du temps quotidien. Depuis lors, la multiplication des recherches sur les expériences des chômeurs a confirmé ce résultat en analysant le chômage comme un cumul de privations et de pertes de tous ordres. Ces altérations affectent aussi les repères temporels et les rythmes de vie, de sorte que le chômage peut être considéré comme une « épreuve temporelle » (Demazière, 2006) : si les chômeurs disposent d'un surplus de temps, ils peinent à l'organiser et le structurer, de sorte que le temps du chômage est typiquement un temps vide, étiré, long, qui ne passe pas.
- 2 Pour autant, ce temps n'est pas homogène car il ne se réduit pas à un éloignement des rythmes collectifs, la disparition du temps professionnel pivot pouvant aboutir à des

arrangements variés. Ainsi certains chômeurs, parmi les plus jeunes et diplômés notamment, inversent le sens du chômage (Schnapper, 1981) et le vivent comme la possibilité de se consacrer à des études ou des passions, comme un loisir forcé qui remplit le temps libéré (Zuzanek, Hilbrecht, 2016). D'autres chômeurs, en particulier les femmes, sont exposés à une concurrence entre rôles sociaux qui affaiblit la légitimité de leur condition (Demazière, 2017), et sont vulnérables au risque d'envahissement du temps du chômage par le travail domestique (Maruani, 1996). De plus, dans la période contemporaine marquée par l'affirmation de politiques visant à activer les chômeurs pour les transformer en chercheurs d'emploi (Dean, 1995) les activités de recherche d'emploi deviennent des impératifs et colonisent le temps du chômage (Boland, 2015).

- 3 Ces observations suggèrent que le temps du chômage n'est pas seulement l'envers du temps du travail professionnel, un cadre débarrassé de son contenu, vide et déstructuré, à tuer (Burman, Rinehart, 1990). Un large éventail d'activités sont susceptibles de s'y insérer, en raison de la pression de rôles sociaux ou de la force de normes de conduites. Il convient donc de considérer le temps du chômage comme un temps rempli de multiples composantes, événements, activités, même s'il est vidé des obligations professionnelles. Notre hypothèse est que, loin d'être un temps vide que les obligations de recherche d'emploi pourraient – et devraient – remplir, la condition de chômeur est traversée par une tension entre deux équations temporelles (Grossin, 1996) difficilement conciliables et généralement analysées de manière dissociée. L'une est définie par l'imprévisibilité et le débordement du temps vécu de la vie quotidienne, est rythmée par des flux d'événements d'autant plus désordonnés que les conditions de vie sont difficiles. L'autre est caractérisée par la pression et la rationalisation du temps prescrit de la recherche d'emploi, est encadrée par des règles de droit d'autant plus prégnantes que le contrôle institutionnel des chômeurs est serré.
- 4 Notre argumentation est développée en trois temps. Partant du constat que les obligations de recherche d'emploi sont traduites dans des dispositifs de cadrage des chômeurs, nous montrons que l'autodiscipline est un levier majeur de gouvernement de leurs conduites, tout en notant que les effets de ces prescriptions temporelles sur les chômeurs sont peu renseignés. Sur base d'une enquête réalisée auprès de chômeurs qui ont été radiés pour insuffisance de recherche d'emploi, nous soulignons ensuite que, loin d'être marquées par un temps vide, les expériences des chômeurs sont scandées par des flux d'événements, révélateurs de situations précaires, qui désorganisent la recherche d'emploi. Enfin nous argumentons que la recherche d'emploi est une activité persistante, mais qu'elle se dégrade en une quête de conformité par rapport aux prescriptions institutionnelles, devenant un rituel dont le sens se réduit à la collecte de preuves.

Un temps disponible... pour la recherche d'emploi

- 5 Privés d'emploi, les chômeurs sont aussi privés des cadres temporels fournis par l'activité professionnelle. Ils sont confrontés à une élasticité temporelle qui déstabilise les rythmes et repères organisateurs de la vie quotidienne. Les enquêtes portant sur la perte d'emploi montrent combien les salariés licenciés sont contraints à un temps disponible qu'ils peinent à maîtriser et structurer (Linhart et al., 2002 ; Rounpnel-Fuentes, 2014). Mais le chômage est aussi devenu un statut codifié, qui enserme les chômeurs dans un lassis de prescriptions et d'obligations et les soumet à des normes de

recherche d'emploi (Divay, 1999 ; Van Berkel, 2010). Le temps disponible est ainsi canalisé vers l'accomplissement d'une activité principale et prescrite : la recherche d'emploi.

Du temps vide au temps prescrit

- 6 Les enquêtes compréhensives consacrées aux chômeurs accordent une place marginale à la recherche d'emploi. Cette tendance est inaugurée par la célèbre ethnographie réalisée à la fin des années 1920 à Marienthal, un bourg frappé par un chômage massif (Lazarsfeld et al., 1932). Décrivant une communauté « lasse », ou « exténuée », les auteurs caractérisent l'expérience du chômage par une apathie, antagonique avec la recherche d'emploi. Pendant des décennies, la plupart des études sur les conséquences du chômage se sont inscrites dans cette filiation (Demazière, 2018), parfois qualifiée de *deprivation theory of unemployment* (Boland, Griffin, 2015). L'évidence selon laquelle le chômage est un temps vide et paralysant, envahi par la vacuité et la perte de sens a été peu à peu interrogée, voire considérée comme un présupposé qui devait être soumis à la critique, empirique (Cole, 2007). Cette réflexion est favorisée par le développement de l'État social et de son cortège d'institutions, dispositifs et professionnels chargés d'encadrer les chômeurs. L'affirmation d'un paradigme de l'activation (Van Berkel et al., 2012) donne de solides raisons d'accorder une plus grande attention à la recherche d'emploi et à la structuration temporelle des expériences des chômeurs par des prescriptions normatives plus prégnantes. Cela invite à formuler l'hypothèse d'une mutation des temporalités organisant la condition de chômeur, dans le sens d'une dilution du temps vide sous la pression des obligations statutaires à la recherche d'emploi et de l'imposition d'un temps actif, prescrit et normatif. La multiplication d'enquêtes centrées sur les guichets du chômage alimente indirectement cette perspective. Car en analysant le travail réalisé par des *street level bureaucrats* auprès des chômeurs, elles montrent comment l'activation est traduite en injonctions au retour rapide à l'emploi (Benarrosh, 2006), en ajustements des qualités des emplois visés (Clouet, 2018), en adaptation aux offres d'emploi (Lavitry, 2015). Elles renseignent tout à la fois le caractère discrétionnaire du travail de ces agents et les normes professionnelles qui circulent entre eux. Mais les conséquences de cette activité sur les expériences des chômeurs, et *a fortiori* leurs expériences temporelles, restent à renseigner, même si nombre de recherches sur la relation d'assistance ont souligné la montée de l'injonction à l'autonomie dans les politiques d'insertion (Paugam, 1993 ; Duvoux, 2009). À propos des chômeurs, cette piste d'analyse est plus nettement affirmée dans des recherches qui, dans une perspective foucaldienne, analysent le fonctionnement de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi à partir d'enquêtes menées au sein d'organismes de formation, de coaching, de développement des compétences (Boland, Griffin, 2015 ; Gabriel et al., 2013 ; Garrett-Peters, 2009 ; Sharone, 2007 ; Van Oort, 2015). Ce travail institutionnel d'encadrement des chômeurs est alors saisi comme une activité de socialisation aux normes de recherche d'emploi, de programmation des activités individuelles, de transformation des expériences. Au-delà de la variété des terrains et des chômeurs étudiés (managers, cols blancs, ou *professionals*) ces enquêtes interprètent l'action institutionnelle en termes de « gouvernement du *self* » (Boland, 2015), qui se décline en de multiples préceptes : rester optimiste, cultiver ses relations, savoir se vendre, faire de nouveaux contacts, organiser son temps, etc. L'objectif est de transformer les chômeurs en entrepreneurs

de leur parcours, persuadés qu'ils peuvent conquérir le contrôle de leur situation – et convaincus qu'ils portent la responsabilité de leurs échecs – à condition de faire preuve d'une constante autodiscipline. Toutefois, les effets de cadrage et de pilotage des conduites et croyances des chômeurs demeurent peu renseignés, sinon sous la forme d'un épuisement de la croyance dans le *self-help* sous l'effet notamment de l'allongement de la durée de chômage (Cottle, 2001 ; Sharone, 2013). Ainsi l'analyse de la production et de la diffusion de la norme d'autodiscipline reste sur le seuil des expériences. Cela invite à inverser la perspective, en partant de celles-ci pour examiner comment les prescriptions s'y inscrivent et modifient, éventuellement, l'organisation temporelle des expériences des chômeurs.

Enquêter auprès des chômeurs radiés

- 7 Centrer l'enquête sur des chômeurs sanctionnés parce qu'ils n'ont pas respecté les obligations institutionnelles est propice à interroger un éventuel hiatus entre prescriptions et expériences. Les chômeurs étudiés ici ont été radiés des listes administratives à l'issue d'une procédure de contrôle de leur recherche d'emploi. En adoptant une démarche compréhensive, adossée à des entretiens biographiques approfondis, nous entendions renseigner leurs expériences, en retraçant les manières dont ils vivent, aménagent leur condition, pratiquent la recherche d'emploi (Demazière, Zune, 2019a). Nous portons plus particulièrement l'attention ici sur les dimensions temporelles de ces expériences, considérant que la radiation apparaît comme un sous-investissement du temps prescrit et interrogeant alors les équations temporelles de ces chômeurs : le temps vide est-il dominant, est-il devenu prééminent au terme d'un mouvement de découragement de plus en plus envahissant ; ou bien le temps prescrit est-il concurrencé par d'autres contraintes temporelles dont l'origine n'est pas institutionnelle mais s'enracine dans les conditions de vie de ces chômeurs ?
- 8 L'enquête a été effectuée en Belgique¹, où le référentiel de l'activation s'est traduit par un tel renforcement du contrôle des efforts de recherche d'emploi que cela a provoqué un brutal accroissement des radiations définitives de chômeurs : plus de 30 000 en 2015 (5 % des chômeurs enregistrés), année d'entrée en application de la dernière réforme. Des entretiens biographiques ont été menés en 2016, entre 8 et 12 mois après la radiation, avec 49 « anciens » chômeurs. Le canevas d'entretien abordait différentes dimensions des expériences des personnes interrogées : parcours professionnel, situation personnelle et familiale, passages par le chômage, relations avec les institutions d'accompagnement et de contrôle, conditions matérielles de vie, insertion sociale et réseaux de relations, récit du processus d'exclusion, réactions et aménagement de situation, visions d'avenir, etc. Cette population n'étant plus enregistrée dans une institution, le repérage s'est effectué par l'entremise de multiples organismes et associations (Demazière, Zune, 2019b). Les chômeurs interrogés présentent des profils variés en termes de sexe, de position dans le cycle de vie, d'origine ethnique, ou de situation familiale. Mais ils ont en commun de se situer dans des positions basses ou périphériques sur le marché du travail : la plupart ont été chômeurs de longue durée (plus de 18 mois, dont plus de 3 ans pour 17), ont des niveaux de formation peu élevés (6 seulement ont fait des études supérieures), ont souvent eu des emplois peu qualifiés (à l'exception de 5 agents de maîtrise, 4 cadres et 3 artistes), et instables (la durée du dernier emploi ne dépasse guère 10 mois). Ces caractéristiques saillantes sont autant de traces des effets du renforcement du contrôle

de la recherche d'emploi : les sanctions se concentrent sur les chômeurs les plus éloignés dans la file d'attente et en cela exposés au découragement (Ledrut, 1961 ; Rife, Kilty, 1990).

Contrôle de la recherche d'emploi et prescriptions temporelles

- 9 L'activation des chômeurs vise à les inciter, à travers la menace de sanction, à intensifier leurs démarches de recherche d'emploi, à y consacrer plus de temps. Pour comprendre ce que signifient ces prescriptions temporelles, il faut saisir les formes concrètes de ce contrôle. Celui-ci est réalisé à travers des entretiens individuels périodiques menés par des agents de l'Office national de l'emploi (ONEM). La réforme de 2014 resserre la périodicité de ces évaluations de la « disponibilité active » et de la « suffisance des efforts de recherche d'emploi » – selon la terminologie officielle – qui deviennent semestrielles. Le contrôle de la recherche d'emploi est jalonné par l'envoi postal de « lettres d'avertissement » informant les chômeurs de prochains contrôles, et par une série d'entretiens, programmés de manière resserrée quand l'évaluation est négative. La pression institutionnelle est ainsi renforcée à chaque étape, et d'autant plus fermement que chaque évaluation négative débouche sur des sanctions consistant en des réductions ou suspensions d'allocations, et la signature d'un contrat.
- 10 Ce contrat précise les démarches qui doivent être faites jusqu'à l'entretien suivant pendant lequel elles seront évaluées. Les objectifs fixés sont quantitatifs, et modulés à la hausse, à partir d'un plancher généralement fixé à quatre démarches par mois. D'autres critères d'évaluation de la recherche d'emploi (Beuker, 2019) fixent des contraintes temporelles aux chômeurs. Ainsi la recherche d'emploi doit être régulière, ce qui implique que les chômeurs datent les démarches dont ils rendent compte, et en amont qu'ils s'approprient la recherche d'emploi comme une activité structurant leur vie quotidienne. Ils doivent éviter les pratiques erratiques, concentrées sur des périodes courtes, distribuées de manière discontinue, mais au contraire intégrer la recherche d'emploi dans le cours ordinaire de leur vie et la considérer comme une composante majeure de leur condition. De même, les démarches ne doivent pas être cantonnées à un seul canal de recherche et elles doivent être jugées cohérentes avec les objectifs poursuivis ou les situations personnelles. La répétition des insuffisances constatées accroît l'intensité des sanctions, et trois évaluations négatives successives entraînent une exclusion définitive. La sévérité d'une telle sanction, qui a été imposée aux chômeurs que nous avons rencontrés, est particulièrement forte, puisqu'elle signifie la perte définitive d'une indemnisation versée sans limitation temporelle². L'évaluation repose sur l'examen de traces matérielles des démarches accomplies : offres d'emploi sélectionnées, lettres de candidatures, accusés de réception d'entreprises sollicitées lors de démarches directes, convocations à des entretiens de sélection. Ces documents doivent être précisément référencés et datés, faute de quoi leur crédibilité peut être mise en cause et leur valeur de preuves être dépréciée. Ainsi ce n'est pas seulement une quantité, croissante, de démarches et de temps qui est requise. C'est aussi une gestion du temps de la recherche d'emploi qui implique une organisation permettant de disperser les démarches au cours de la période, de les faire varier tout en les maintenant ajustées à ses expériences et perspectives. Pour le formuler autrement, le contrôle de la recherche d'emploi impose une discipline puisqu'il repose sur la définition d'objectifs, quantitatifs, à atteindre.

- 11 Mais les contrats ne formalisent pas des répertoires de démarches à accomplir ou des listes de préceptes à suivre ; ils fixent un cap et laissent aux chômeurs le soin de l'atteindre, ou plutôt les contraignent à s'organiser pour l'atteindre, qui plus est en conformité avec des exigences additionnelles mobilisées lors des entretiens de contrôle, comme la régularité, la diversité, la cohérence des démarches accomplies. Le contrôle de la recherche d'emploi est ainsi un vecteur de diffusion de normes de gestion du temps de chômage, et pas seulement parce qu'il impose d'introduire dans celui-ci un temps de la recherche d'emploi. En effet, les manières de l'introduire impliquent d'organiser ce temps, de le planifier, voire de le rationaliser, bref exigent une autodiscipline qui s'immisce ainsi dans les expériences des chômeurs. Les radiations suite à la succession d'évaluations négatives sont le signe que l'appropriation de cette autodiscipline n'est pas jugée satisfaisante. Pour identifier les ressorts des jugements négatifs, il faudrait enquêter aux guichets du chômage ; mais notre objectif est tout autre : il s'agit de comprendre comment ces prescriptions s'articulent à l'organisation temporelle des expériences des chômeurs. Et nous avançons que, loin de s'inscrire dans un temps vide auquel elle donnerait un contenu, elles se heurtent à un temps encombré et saturé, qui apparaît caractéristique de la vie quotidienne de chômeurs ayant des parcours professionnels contrariés et vivant dans des conditions précaires.

Un temps encombré... au détriment de la recherche d'emploi

- 12 La centralité et la priorité données à la recherche d'emploi dans le cadre de l'activation des chômeurs visent à transformer ceux-ci en demandeurs d'emploi, une expression administrative officielle, qui est parfois reformulée plus explicitement encore quand les chômeurs sont appelés à devenir des « chercheurs d'emploi ». Ces rappels au statut, à ses obligations et à ses implications en termes d'affectation du temps, ont aussi pour effet mécanique d'évacuer le chômage, et de construire une fiction dans laquelle la recherche d'emploi effacerait le chômage. Or l'enquête montre la force de rappel du chômage : beaucoup des chômeurs interrogés disposent de marges limitées dans l'affectation de leur temps car ils sont confrontés à de multiples contraintes qui entravent ou désorganisent les engagements dans la recherche d'emploi. Leur temps est encombré par des obligations liées à des rôles sociaux ancrés dans la sphère domestique ou privée, par des événements imprévisibles, par des urgences qu'il faut affronter sans délai, par l'inertie de parcours accidentés, par de multiples contingences. À défaut de pouvoir retracer toute la variété des conditions de vie dont les difficultés concurrencent la recherche d'emploi, nous en soulignons quelques aspects saillants.

Concurrence entre rôles sociaux et règne de l'urgence

- 13 La faible puissance de cadrage temporel du chômage apparaît clairement chaque fois que les chômeurs endossent aussi d'autres rôles sociaux impliquant de fortes sollicitations et exigences en termes de dépense temporelle. Dans la concurrence entre rôles sociaux, le chômage risque d'être vaincu, au contraire de l'emploi qui impose ses contraintes propres, horaires notamment. Le fait de s'occuper seul (seule en fait) de ses enfants, pour les six femmes qui sont mères isolées dans notre échantillon ou pour

quelques autres qui ne peuvent guère compter sur l'aide de leur conjoint, est un cas de figure éloquent de tiraillement, jusqu'à la rupture, entre rôles sociaux relatifs à l'activité professionnelle et à la sphère domestique. Car le chômage transmute une complémentarité qui exige vigilance et attention, en une contradiction qui limite les possibilités d'arbitrage. En effet, non seulement le soin à délivrer aux enfants, et plus largement aux proches, est impératif, mais il est aussi souvent imprévisible et perturbe alors l'organisation des autres activités. Une hiérarchie des temps, de leur force de contrainte propre, s'impose, reléguant au second plan une recherche d'emploi qui est rejetée dans les interstices d'un emploi du temps rythmé par d'autres obligations. La situation de Fatima, mère isolée, est particulièrement éloquente à cet égard, parce que la maladie du plus jeune de ses cinq enfants a des effets puissants sur son agenda, et nourrit des regrets de ne pas pouvoir consacrer plus d'efforts à la recherche d'emploi. Sa situation illustre les tensions entre engagements familiaux et professionnels auxquelles sont particulièrement exposées les mères isolées (Demazière et al., 2012). Ces tensions peuvent résulter d'événements familiaux déstabilisateurs et provoquant de nouveaux arrangements temporels. Ce peut être le cas d'une grave maladie, telle que l'évoque Hugues qui, étant encore domicilié chez ses parents, se sent désigné par rapport à ses frères et sœurs pour s'occuper de sa mère souffrante.

« Je fais en fonction du temps de mes enfants, parce que je suis quand même isolée. Je dois voir aussi la garderie, c'est maximum 5 heures. Essayer de trouver une formation, je dois tout calculer, le budget au centime près, et même au niveau du temps. Toujours se dire : est-ce que j'ai le temps, quand est-ce que je peux trouver le temps (...) Mon fils par exemple il est resté en tout 10 mois à l'hôpital dont 4 dans un coma artificiel. Après quand il revenait à la maison, il restait une nuit et le lendemain de nouveau aux urgences pour 2 ou 3 semaines. J'ai les autres aussi en plus. C'est difficile. Être sur le qui-vive, faut s'adapter. Et après bon, parce qu'on nous demande la recherche d'emploi et tout, malgré la situation, malgré, oui c'est beaucoup de pression, c'est énorme » (Fatima, 39 ans, séparée, 5 enfants, enseignement secondaire court et formation en coiffure).

« Ma mère elle a appris qu'elle avait le cancer du poumon. Et c'est un truc, vraiment ça nous a assommé, toute la famille. À partir de ce moment-là, moi j'étais le dernier fils qui était resté à la maison et mon père il avait un problème de boisson. Pour moi c'était vraiment pas ma place d'aller chercher un boulot (...) Après ils m'ont dit : 'Ah voilà, ça fait un certain temps que vous êtes demandeur d'emploi, on ne comprend pas pourquoi. Généralement la moyenne elle est, les gens dans la région, ils ne restent pas aussi longtemps. Maintenant on va vous faire suivre une formation pour apprendre à écrire un CV, à postuler et tout ça'. Mais moi, ma mère, comme j'ai dit, elle était malade, elle suivait des trucs de chimiothérapie (...) j'ai plus été à cette formation, pour moi, c'était pas... c'était pas ma place » (Hugues, 44 ans, célibataire vit chez ses parents, master en sciences économiques).

- 14 Le poids des charges familiales n'est pas mécaniquement dicté par les situations dans lesquelles vivent les chômeurs, et il est d'autant plus alourdi que les chômeurs ont de faibles ressources pour y faire face. Pour certains interviewés, ce sont les appuis relationnels avec lesquels partager les charges qui sont défaillants. Ainsi, seuls 21 enquêtés sur 49 vivent en couple, et plusieurs ont connu des séparations et ruptures familiales pendant le chômage, provoquant parfois des épisodes dépressifs plus ou moins marqués. C'est aussi fréquemment les ressources matérielles qui manquent, interdisant le recours à des prises en charge payantes. La précarité économique peut être telle qu'elle oblige à vivre au jour le jour, dans la quête continue de moyens de subsistance ou d'un hébergement. La recherche d'emploi est alors écrasée par le poids d'urgences matérielles qui imposent leur priorité. C'est ainsi que Waël explique qu'il

cherche à gagner un peu d'argent à travers diverses activités afin de pouvoir vivre et payer son loyer. Quant à Timothée, il est entièrement tourné vers la recherche d'un logement, qui doit lui permettre d'accueillir son fils et qui est une condition pour espérer obtenir un emploi.

« J'avais 6 euros de l'heure et je travaillais deux jours par semaine, c'était vraiment pas assez du tout. Avec mon chômage je m'en sortais pas. Je ne savais pas payer mon appartement. Il fallait que j'essaie de me débrouiller autrement. Gagner un peu d'argent, c'est obligatoire. J'essaie mais parfois je réussis pas mais j'essaie, j'essaie des trucs au noir. Je vais pas vous mentir parce que voilà, il faut que je m'en sorte sinon je serais dans la rue. J'essaie de faire une commission sur un truc, sur des voitures à revendre. C'est le seul truc qui peut nous avancer. Si tu as de la chance c'est une fois 50 euros par là, et puis 40 euros, ça dépend, ça dépend ce qu'on vend » (Waël, 26 ans, célibataire, formation professionnelle en coiffure).

« Suite à ma séparation j'étais à la recherche d'un logement, mais avec des chambres tel que le tribunal de la jeunesse le stipulait, c'est une pour moi et une pour mon fils. Et dans ce parcours-là on n'a pas de soutien. Dans des maisons d'hébergement c'est pour un mois. Et puis on était de nouveau livrés à nous-mêmes. On dormait là où c'était possible. (...) Je ne trouvais pas de travail, je ne trouvais pas de logement. Si tu n'as pas d'adresse, tu n'as pas d'emploi. Et sans emploi, pas de logement (...) on me demandait de faire une recherche active, mais on vivait dans, dans une chose... on a une certaine réalité, un certain rythme de vie et tout est calqué sur... On est maître de rien, on ne possède pas le temps. Mais cette réalité-là n'était pas prise en compte » (Timothée, 44 ans, séparé avec un enfant, sans diplôme).

- 15 Le règne de l'urgence est une caractéristique saillante des situations les plus précaires. Car si les événements qui émaillent les parcours des chômeurs interrogés n'ont pas forcément une grande charge d'exceptionnalité, leurs conséquences sont amplifiées par des fragilités, économique ou relationnelle, qui font surgir des difficultés supplémentaires pour les affronter et les surmonter et relèguent la recherche d'emploi en arrière-plan.

Variété et force des contraintes temporelles

- 16 Les contraintes temporelles propres aux conditions de vie des chômeurs rencontrées ne résultent pas seulement de la force de certains rôles sociaux, ou de l'apparition dans l'univers des proches d'événements contingents, imprévisibles, soudains. Elles peuvent aussi être la conséquence de phénomènes de plus long terme, qui se sont sédimentés au fil des parcours, et qui produisent des effets structurants de manière décalée, avec retard, ou de façon réitérée.
- 17 Les situations des chômeurs peuvent être envahies par des épisodes biographiques qui fonctionnent comme des stigmates, faisant obstacle sur le chemin de l'emploi, et dès lors, selon un mécanisme de découragement mis en évidence pour le chômage de longue durée (Benoit-Guilbot, Gallie, 1992), distendant le rapport au chômage et l'investissement dans la recherche d'emploi. Celle-ci est alors vécue comme une perte de temps, au sens où son but apparaît hors d'atteinte, ce qui lui ôte une large part de signification. Elle n'est alors pas seulement une épreuve qui confronte au risque de l'échec inhérent à cette activité, mais elle devient insurmontable car elle est assimilée à l'échec. Certains traits biographiques précipitent dans une telle spirale, qui rend insupportable le respect de ces obligations. C'est le cas pour un phénomène peu avouable mais qui est pourtant raconté par plusieurs de nos enquêtés : celui de la

dépendance alcoolique. Si Maryse indique combien cette maladie est envahissante et a colonisé son existence, elle exprime aussi sa honte et l'obligation morale dans laquelle elle se trouve de la dissimuler. Pour sa part, Bassim évoque une toute autre expérience : celle de l'incarcération. Tout en étant moins disert, il souligne le poids d'un stigmate qui entrave ses recherches d'emploi, et dénonce l'hypocrisie institutionnelle qui feint d'ignorer cet épisode bien encombrant pour la gestion de sa situation de chômeur.

« J'ai quasi jamais travaillé quoi. J'ai perdu beaucoup confiance en moi je suis quelqu'un qui a du mal à se vendre. Et alors j'ai toujours un peu vivoté, j'ai essayé des choses. J'avais un problème d'alcoolisme depuis que j'avais 25 ans (...) Et ça c'est vraiment une chose importante dans tout ça. Je pense que je ne suis sûrement pas la seule mais ça fait que je me dénigre. C'est l'impression d'être paralysée, ça permet moins bien d'avancer voilà. Je sais pas si c'est mieux de le dire (...) ça rend très dépressif au final. Ça renvoie vers le fond tout le temps. Donc je me sentais tout le temps attirée vers le fond » (Maryse, 49 ans, célibataire vit chez sa sœur, aucun diplôme).

« Eux ils connaissent mon cas. À l'ONEM ils savent tout, ils ont tout. Ils savent quand j'étais incarcéré. (...) Donc moi quand je suis sorti j'ai dû ramener une attestation que j'étais bien incarcéré de telle date à telle date. Ils savent que c'est un boulet, parce que bon pour un employeur, c'est pas, c'est que vous avez difficile à trouver un travail. Mais voilà, ça compte pas, pour eux, c'est : 'je veux rien savoir, tu es obligé de trouver du travail'. Et moi je sais que c'est quasi impossible ». (Bassim, 44 ans, en couple avec enfants, enseignement secondaire court).

- 18 Ici la contradiction entre la recherche d'emploi et les conditions de vie ne relève pas d'une perturbation des emplois du temps, car les événements passés évoqués ne sont pas en tant que tels dévoreurs de temps au moment présent. Les tensions sont issues de la sédimentation d'événements du passé qui sont vécus comme incompatibles avec le rôle prescrit de demandeur d'emploi. Ce sont des épisodes qui rendent la recherche d'emploi absurde et la disqualifient. Prolongeant cette logique, il arrive que des contraintes temporelles émergent non parce qu'elles occupent et accaparent du temps, mais parce que des événements sont constitués comme incompatibles avec les temporalités du travail et de l'emploi. Emblématique est ici le cas de Raïssa, une mère célibataire qui a occupé et vise des emplois non qualifiés dans le nettoyage et la restauration. Pour elle, son enfant n'est pas un fardeau qui entraverait ses capacités à rechercher un emploi. Tout juste lui impose-t-il quelques contraintes qui supposent quelques limites dans les amplitudes des horaires de travail, mais ne sont pas incompatibles avec l'emploi. Mais faute de qualification, elle doit viser des emplois aux horaires flexibles, ce qui l'expose aux risques de rejet de sa demande d'emploi lors de rencontres avec des recruteurs.

« J'ai été me présenter. Elle me dit : 'écoutez, on va commencer par un mi-temps'. J'ai dit : 'Oui, aucun souci'. Moi j'étais contente j'ai dit : 'c'est bien. J'ai inscrit mon fils à la crèche je viendrai un mi-temps'. Et puis elle me dit : 'de temps en temps, il faut travailler le soir'. J'ai dit : 'mais madame, je ne saurais pas travailler le soir, moi, j'ai personne à qui laisser mon fils qui a trois ans'. Après elle me dit : 'de temps en temps, il faut travailler les week-ends'. J'ai dit : 'moi je ne saurais pas, c'est impossible, j'ai personne à qui laisser mon fils'. Et elle me dit : 'et son papa ?'. Je dis : 'ben son papa ne s'en occupe pas du tout, du tout, du tout. Il ne s'en occupe jamais, jamais. Ça, c'est une longue histoire, ça c'est encore un autre problème'. Et puis elle me dit : 'oui, bon ça va'. Elle me met un cachet sur la feuille comme quoi je me suis présentée et elle envoie un mail à la maison de l'emploi en disant que moi je ne voulais pas travailler, que moi, je n'ai pas arrêté de parler de mon fils. Enfin elle a dit des choses sur moi que... Et quand j'ai été à la Mission Locale pour l'Emploi, ils m'ont dit : 'non, écoutez pour l'instant on a un problème avec vous'. Ils m'ont fait

comprendre que je ne pouvais plus y aller. J'ai fait une dépression. Je n'ai pas arrêté de pleurer, j'ai pleuré, j'ai pleuré (...) Je trouve ça scandaleux. Moi je peux pas travailler les week-ends, à qui je vais laisser mon bébé ? À ce moment-là, il était plus petit, il avait quoi 3 ans » (Raïssa, 47 ans, séparée avec un enfant, enseignement professionnel court en couture-confection).

- 19 Les conditions de vie des chômeurs risquent d'autant plus de perturber la recherche d'emploi que les exigences normatives se prolongent dans des exigences de disponibilité élargie souvent associés aux emplois non qualifiés auxquels les chômeurs qui occupent des positions éloignées de l'emploi sont assignés. La norme de recherche active d'emploi se prolonge et se renforce ainsi dans la norme de disponibilité temporelle au travail. Dans une telle configuration, les tensions sont particulièrement vives entre le temps prescrit et contrôlé de la recherche d'emploi et les contraintes temporelles qui, chez ces chômeurs aux conditions de vie difficiles, proviennent des rôles sociaux, notamment familiaux, d'urgences à régler, du poids d'événements passés, de risques de stigmatisation et de disqualification. Pourtant, les chômeurs radiés tentent de préserver une activité de recherche d'emploi.

Un temps ritualisé... pour préserver la recherche d'emploi

- 20 Les chômeurs rencontrés au cours de l'enquête ont des conditions de vie difficiles, aux conséquences directes sur le temps du chômage : celui-ci est moins caractérisé par l'inaction, le vide et l'ennui que par une saturation de contraintes temporelles. Pour autant, ces chômeurs ont tenté de satisfaire aux normes de recherche d'emploi et d'organiser leur temps en conséquence. Aussi ont-ils effectué divers arrangements temporels pour répondre aux exigences normatives d'autodiscipline. Mais si la recherche d'emploi a été ainsi préservée, elle s'est dégradée en une routine destinée à satisfaire les contrôles plus qu'à obtenir une insertion professionnelle. Elle est devenue une activité ritualisée visant à collecter des preuves.

Autodiscipline et bricolages temporels

- 21 La recherche d'emploi n'est pas inscrite dans un temps contraint, à l'image du temps de travail. Elle exige une discipline supposant d'y assigner des créneaux, moments ou périodes. Les bricolages conçus par les chômeurs pour préserver un temps pour la recherche d'emploi sont très divers. Certains misent sur la régularité en définissant des plages invariables, même si l'espacement de celles-ci peut fortement fluctuer : toujours la même demi-journée par semaine, deux fois dans le mois, dans la première semaine de chaque mois. Il s'agit de réserver des séquences fixes, même fréquemment révisées, afin de soutenir la recherche d'emploi. D'autres indiquent qu'ils doivent s'adapter, et qu'ils se consacrent à la recherche d'emploi quand ils le peuvent. Celle-ci est alors irrégulière, mais aussi parfois intense quand elle est pratiquée. Dans tous les cas, la recherche d'emploi apparaît comme une activité secondaire et discontinue. Ces bricolages sont le produit d'une autodiscipline, ils résultent d'efforts réalisés pour rechercher un emploi malgré tout.
- 22 Ces tentatives de programmation de la recherche d'emploi indiquent que celle-ci est intégrée dans les rapports entretenus à la situation de chômage. Mais cette mise à

l'agenda s'avère souvent flexible, car elle est assujettie à des nécessités ou événements qui surgissent. Cette organisation temporelle est fragile, vulnérable et instable. Toutefois, elle est aussi rythmée et modulée en fonction des calendriers des contrôles. Les entretiens de contrôle sont mentionnés au cours des récits de recherche d'emploi, dans lesquels ils ont le rôle de balise temporelle : quand ils approchent ils deviennent implicitement des incitants à la recherche d'emploi, des ingrédients activant une autodiscipline qui est bien une prescription, largement dictée par la peur de la sanction. Ousmane ou Sandra décrivent ainsi le cadencement de leur recherche d'emploi en référence à des calendriers de contrôle qui sont plus ou moins prévisibles et qui doivent être anticipés.

« Une fois par semaine j'allais faire mes CV comme ça j'avais tous mes cinq ou six CV par mois, quatre lettres de motivation spontanées, trois dans le journal et une sur Internet et j'étais tranquille. Je mettais ma lettre de motivation dans le dossier, je changeais les adresses, j'imprimais et je mettais tout dans une enveloppe. Comme ils te convoquent quatre semaines avant, j'avais le temps de préparer mon dossier » (Ousmane, 42 ans, en couple avec quatre enfants, sans diplôme).

« J'ai stressé pendant longtemps, en même temps, je cherchais. Parce que l'ONEM ils te convoquent tous les six mois, deux fois par an. Et quand ils te convoquent ils regardent un an avant. Il faut bien faire les CV, il faut des lettres, tout ça. (...) on est stressé parce qu'on doit rendre des comptes. Parce que on sait très bien que l'ONEM va nous convoquer, peut-être demain. Donc il faut au moins toutes ces preuves-là de quelques mois avant » (Sandra, 52 ans, séparée avec un enfant, enseignement secondaire supérieur).

- 23 La maîtrise de la recherche d'emploi passe ainsi par l'inscription de celle-ci dans un agenda institutionnel. Elle procède aussi par dénombrement. L'objet du décompte est moins les heures passées à rechercher un emploi que les démarches effectuées et les pièces qui peuvent venir grossir le dossier de recherche d'emploi. La référence à un tel dossier est récurrente dans notre corpus : « mon baromètre c'était mon classeur, je m'arrangeais pour avoir dix sous-dossiers par mois », « j'imprimais et je mettais ça dans mes papiers », « je surveillais l'épaisseur de mon dossier, il fallait faire attention à ce qu'il y en ait assez », « je gardais tout dans un dossier qui grossissait pour dire d'arriver là-bas avec des biscuits ». Puisque le temps est compté, il s'agit de rentabiliser celui qui est consacré à la recherche d'emploi, ce qui signifie accumuler des preuves. Cela débouche sur des optimisations des pratiques qui privilégient cette accumulation plutôt que l'objectif de décrocher un emploi. Être méthodique et systématique dans la conservation des traces écrites en constitue un exemple, comme l'explique Amandine, tandis que Hakima argumente qu'elle privilégie les démarches qui peuvent être plus aisément attestées et qui passent par l'écrit.

« Moi je cherchais de chez moi. J'allais sur Internet, sur les sites, tous les intérim et tout ça. C'est plus pratique que se déplacer. Puis tu as l'avantage de, voilà quoi, quand il y avait une annonce, hop, je tapais un mail, je l'envoyais. Je recevais la réponse par mail. J'imprimais directement, et comme ça j'avais facile une farde complète avec tout ce qui fallait » (Amandine, 31 ans, en couple avec un enfant, enseignement secondaire court).

« Je suis passée partout. Candidatures spontanées, j'y allais au culot. J'entrais dans le café, je demandais au patron s'il avait besoin d'une serveuse. Je repartais. Mais c'est difficile de garder une trace de passage. Parce que je ne me vois pas trop demander à un gérant de café : 'Vous pouvez signer que je suis venue ?' De ça j'ai dû changer. Je répondais à des annonces. Mais j'en avais pas beaucoup (...). Oui ça. Un jour tellement je ne trouvais rien à quoi répondre, j'ai pris les pages jaunes, et j'y

allais. J'ai envoyé des CV. Et voila, après j'ai continué comme ça » (Hakima, 33 ans, en couple avec trois enfants, enseignement secondaire court).

- 24 Ces arbitrages opérés entre les démarches de recherche d'emploi sont l'expression d'une rationalisation du temps de la recherche d'emploi, qui, s'il est compté, est aussi orienté vers la réponse aux injonctions institutionnelles. Cette rationalisation est quelque peu renversante car elle consiste moins à ajuster les moyens mobilisés aux fins poursuivies qu'à ajuster les fins aux moyens reconnus institutionnellement. C'est ce mouvement inverse que décrit Hakima, qui en vient à modifier ses pratiques et à abandonner le contact direct avec les gérants de cafés et restaurants alors même qu'elle estime que c'est comme serveuse qu'elle a quelque chance d'être engagée, pour privilégier la réponse à des annonces puis les candidatures spontanées écrites, dans le but de consolider son dossier de recherche d'emploi après qu'on lui a dit lors d'un contrôle « on ne va pas vous croire sur parole »³.

Ritualisation : entre effacement et envahissement

- 25 La recherche d'emploi est le support de bricolages les plus divers, afin de préserver et dédier à cette activité un temps spécifique. Elle est aussi exposée à une routinisation, dont l'expression la plus extrême consiste à faire semblant et dont la traduction plus courante aboutit à privilégier la collecte de preuves. Ainsi préservée, la recherche d'emploi risque de se dégrader en une activité ritualisée visant à remplir les obligations statutaires. S'affirment alors des tensions croissantes entre quête d'un emploi et collecte de preuves, au risque de déclinaisons contradictoires de la place de la recherche d'emploi dans les temporalités des chômeurs.
- 26 Dans les récits des enquêtés, la recherche d'emploi n'est pas une activité homogène, qui engloberait un ensemble, restreint ou vaste selon les cas, de démarches réalisées en vue de sortir du chômage et d'accéder à un emploi. Elle est investie de significations contrastées, qui différencient des cibles, des démarches, des stratégies, et des temporalités également. Au plan analytique, cette variété peut être organisée autour de deux polarités. D'un côté, la recherche d'emploi est associée à des cibles professionnelles valorisées, qui correspondent à des métiers identifiés ou déjà pratiqués, ou encore à des offres d'emploi perçues comme adaptées et en ce sens prometteuses. À l'opposé, la recherche d'emploi est définie par des quantités de démarches à accomplir, correspondant à des objectifs explicitement fixés par les institutions de contrôle ou intériorisés par les chômeurs. Dans un cas la recherche d'emploi est parcimonieuse mais aussi qualitative en ce sens qu'elle est mobilisatrice et exigeante, en termes émotionnels comme temporels ; dans l'autre elle est caractérisée par le rythme et la répétition de démarches réalisées de manière machinale et rituelle, délestées d'attentes et d'anticipations.
- 27 Ces deux pôles engagent des propriétés temporelles différentes : un temps qualitatif, dense et long, et concentré sur quelques rares opportunités, *versus* un temps quantitatif, superficiel et ramassé, et distribué sur un nombre plus large de réponses à des obligations. Dans les récits des chômeurs radiés, cette polarité est récurrente, introduisant dans la vie quotidienne une double temporalité. Et l'asymétrie entre ces deux pôles se creuse au cours du temps à mesure que les prescriptions sont plus pressantes : le second gagne alors sur le premier, jusqu'à l'empêcher, au risque de réduire la recherche d'emploi à une quête de conformité, dépourvue d'autres

significations. Ainsi que le racontent Yasmine ou Robert, l'opposition devient contradiction quand le contrôle institutionnel se resserre et tend à disqualifier la conception à laquelle ils adhèrent et qu'ils ne peuvent plus faire valoir.

« Ce qui m'a choqué c'est le fait qu'on ne vous laisse pas de marge de manœuvre par rapport à ça. Finalement je répondais à n'importe quoi pour avoir mes nombres. Et moi je suis quelqu'un d'assez ... pas perfectionniste, mais quand une annonce me plaisait je me renseignais. J'allais décortiquer tout le site internet pour voir un peu quel genre de travail ils faisaient. Et je m'investis vraiment dedans. Même psychologiquement je me projette. Parce que quand on fait une lettre de motivation mais vraiment on met tout son cœur, un CV pareil. Et tu ne peux pas faire ça, tu dois faire tes bâtons » (Yasmine, 34 ans, en couple avec deux enfants, études supérieures en service social).

« Le truc pour eux c'était : tu dois envoyer des candidatures autant, des normales, des spontanées. Je me suis dit non, non, je cible selon les offres en fonction où on peut m'engager (...) Il faut voir ici ça correspond avec mes CV, et puis chaque fois je change de CV je change de modalités et tout ça. Mais c'était pas tenable, alors après ben pour finir on embrasse n'importe quoi » (Robert, 52 ans, en couple avec un enfant, aucun diplôme).

- 28 Pour les enquêtés, leur recherche d'emploi a subi un processus de dégradation à mesure qu'ils en perdaient la maîtrise et que leurs initiatives étaient bridées, et qu'à l'inverse ils étaient contraints d'endosser d'autres manières de faire, normalisées et évaluables. Ce gouvernement des conduites opéré à travers les contrôles réguliers vise à provoquer un alignement des pratiques, et il a eu des conséquences directes sur celles-ci, même si cela n'a pas évité les sanctions. Il a aussi des effets sur les expériences vécues et la place que la recherche d'emploi y occupe. La ritualisation de celle-ci, entendue comme le remplacement de tentatives parcimonieuses pour décrocher des emplois ciblés et perçus comme pertinents par des démarches plus extensives destinées à satisfaire des engagements contractuels, contribue à la fois à son effacement et à son expansion. Effacement car la perte de sens qui en résulte favorise un relâchement des pratiques de recherche d'emploi. Expansion à l'inverse, car la recherche d'emploi devient une préoccupation constante, parce qu'il faut éviter les sanctions, parce qu'il faut atteindre les objectifs fixés, parce qu'il faut être prêt à en rendre compte à tout moment. Elle envahit alors le temps des chômeurs, puisqu'il faut incessamment se justifier comme l'explique Manuel, et qu'il faut toujours prouver sa bonne foi comme l'argumente Thais.

« Et au bout d'un moment on traîne un petit peu les pattes. Tout le temps devoir justifier que... En gros on doit tout le temps se justifier qu'on veut s'en sortir. Ça devient pénible de tout le temps devoir se justifier auprès de tout le monde de sa motivation. Alors que honnêtement on a vraiment l'impression qu'elle saute aux yeux quoi. Je sais pas, il y a personne qui est heureux de se retrouver à pouvoir quasiment rien faire quoi. Il n'y a personne qui est satisfait de ça. Moi c'est pas mon rêve de toujours me retrouver toujours habitant chez ma mère quoi » (Manuel, 52 ans, célibataire, aucun diplôme).

« Bon je vous avoue que je continuais mes recherches ben parce que je devais rendre des comptes. J'avais un nombre même de recherches à faire. C'était strict. Et moi ça m'angoisse, alors je ne dormais plus trop hein. Je tournais, je tournais sans arrêt (...) C'était l'angoisse, tout le temps penser : est-ce que j'ai assez de preuves ? Il faut être toujours prêt pour montrer votre bonne foi. C'est beaucoup de temps de travail, et tout ça pour rien, simplement pour convaincre qu'on recherche bien un emploi. Et ça finit à la poubelle, alors c'est terrible » (Thais, 37 ans, célibataire, études supérieures en philologie).

- 29 Les récits que les chômeurs radiés font de leur recherche d'emploi polarisent celle-ci en deux conceptions marquées par des tensions croissantes : une recherche d'emploi qui vise à sortir du chômage et qui s'insère dans un temps quotidien difficile à maîtriser et organiser ; à l'opposé, une recherche d'emploi qui perturbe le temps quotidien et qui vise à satisfaire aux obligations institutionnelles et ainsi à rester au chômage.

Conclusion

- 30 Focaliser l'enquête sur des chômeurs radiés pour insuffisance de recherche d'emploi permet d'enrichir la connaissance des expériences de la condition de chômeur de plusieurs manières. Tout d'abord cela conduit à prendre en compte, de manière plus centrale que ne le font habituellement les approches compréhensives, les cadrages normatifs et institutionnels qui pèsent sur ces expériences en montrant que celles-ci sont travaillées par les prescriptions, croissantes avec l'avènement du paradigme de l'activation, attachées au statut de chômeur. Ensuite cela amène à considérer différemment les qualités du temps du chômage, en sortant de l'opposition entre un temps vide et gagné par l'ennui d'un côté et un temps occupé et organisé par la recherche d'emploi de l'autre. Plus, cela montre que les exigences institutionnelles sont adaptées et appropriées en fonction des situations personnelles, ce qui conduit en amont de la radiation au paradoxe d'une persistance de la recherche d'emploi mais aussi d'une dégradation de celle-ci en une activité ritualisée focalisée sur la collecte de preuves et la réponse aux épreuves du contrôle.
- 31 L'enquête permet de souligner combien le temps du chômage est encombré, à la fois par les exigences commandées par les opérations de contrôle de la recherche d'emploi et par les contraintes issues de conditions de vie souvent difficiles ou instables. La tension qui traverse la structuration temporelle du chômage confronte, jusqu'à la rupture que représente la sanction, deux équations temporelles, l'une définie par l'imprévisibilité et le débordement du temps vécu de la vie quotidienne et l'autre caractérisée par la pression et la rationalisation du temps prescrit de la recherche d'emploi. Dans une période où l'activation des chômeurs est devenue une priorité de l'action publique en direction de cette catégorie d'actifs, ceux-ci sont assignés à un véritable travail, consistant à rechercher un emploi. Cette injonction normative est légitimée par la distribution de revenus de remplacement et de services d'accompagnement. Dans un tel cadrage, rechercher un emploi devient central dans la définition normative et institutionnelle du chômage, et les injonctions adressées aux chômeurs sont d'autant plus impératives que les contrôles et les sanctions se développent. Dans ce mouvement, les expériences du chômage s'effacent au profit de la recherche d'emploi qui devient l'activité de référence et le support de catégorisation et d'évaluation des manières d'être chômeur, d'investir le chômage. Pourtant, notre enquête montre que la condition de chômeur signifie et implique de combiner deux équations bien distinctes, dont le temps prescrit de la recherche d'emploi ne constitue qu'un volet.
- 32 En effet, les exigences temporelles associées à ces prescriptions se heurtent à d'autres contraintes issues des parcours et conditions de vie des chômeurs. Un enseignement de l'enquête menée auprès des perdants de l'activation – si l'on peut désigner ainsi les chômeurs radiés – est de montrer la nécessité d'encadrer analytiquement la recherche d'emploi dans les expériences et situations vécues, plutôt que de la considérer comme

une activité qui peut être autonomisée, et par suite mesurée et mise en équivalence, quelles que soient les propriétés de ces conditions de vie. Cela est d'autant plus important dans une perspective temporaliste que temps prescrit et temps vécu ne s'ajustent pas : certes le temps prescrit s'impose par la force des contrôles, mais le temps vécu résiste par le poids des existences. Ainsi les tensions ou conflits de temporalités apparaissent comme des sources de vulnérabilité dans un contexte d'activation et de contrôle de la recherche d'emploi. Mais cette vulnérabilité est différentielle, comme le suggère le fait que les chômeurs radiés occupent des positions inférieures sur le marché du travail et des rangs reculés dans la file d'attente du chômage. Aussi ces résultats invitent à explorer plus avant la pluralité des combinaisons de ces temporalités organisant la condition de chômeur, en les référant à la variété des propriétés sociales des personnes au chômage.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKKE E. W., 1940. *The unemployed worker. A study of the task of making a living without a job*, New Haven, Yale University Press.
- BENARROSH Y., 2006. *Recevoir les chômeurs à l'ANPE. L'institution entre don et contrat*, Paris, L'Harmattan.
- BENOIT-GUILBOT O., GALLIE D., 1992. *Les chômeurs de longue durée*. Arles, Actes Sud.
- BEUKER L., 2019. « La gestion différenciée des dilemmes moraux entre pairs chez les conseillers professionnels » in Demazière D., Morrissette J., Zune M. (dir.), *La socialisation professionnelle au cœur des situations de travail*, Toulouse, Octarès, sous presse.
- BOLAND T., 2015. "Seeking a role: disciplining jobseekers as actors in the labour market", *Work Employment and Society* 30(2), p. 334-351.
- BOLAND T., GRIFFIN R., 2015. "The death of unemployment and the birth of job-seeking in welfare policy: governing a liminal experience", *Irish Journal of Sociology* 23(2), p. 29-48.
- BOURDIEU P., 1997. *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil.
- BURMAN P., RINEHART J., 1990. *Killing Time, Losing Ground: Experiences of Unemployment*, Toronto, Thompson Educational Pub.
- CLOUET H., 2018. « La construction publique du sous-emploi : l'activité des chômeurs au péril des interactions de guichet », *Socio-économie du Travail* 1(3), p. 135-164.
- COLE M., 2007. "Re-thinking unemployment. A challenge for the legacy of Jahoda and al.", *Sociology* 41(6), p. 1133-1149.
- COTTLE T., 2001. *Hardest times: the trauma of long-term unemployment*, Amherst, Massachusetts University Press.
- DEAN M., 1995. "Governing the unemployed self in an active society", *Economy and Sociology* 24(4), p. 559-583.

- DEMAZIÈRE D., 2018. « Qu'est-ce qu'une recherche 'active' d'emploi ? Expériences de chômeurs ayant obtenu un emploi », *Travail et Emploi*, 151, p. 5-28.
- DEMAZIÈRE D., 2017. « Les femmes et le chômage », *SociologieS* [En ligne], <http://sociologies.revues.org/5966>
- DEMAZIÈRE D., 2006. « Le chômage comme épreuve temporelle » in Thoemmes, J., de Terssac G. (dir.), *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Toulouse, Octarès, p. 121-132.
- DEMAZIÈRE D., GUIMARÃES N., HIRATA H., SUGITA K., 2012. « La recherche d'emploi et ses significations. Une comparaison Paris, Sao Paulo, Tokyo », *Brésil(s)* 2, p. 133-151
- DEMAZIÈRE D., ZUNE M. 2019a. « Chômeurs radiés pour insuffisance de recherche d'emploi. Une enquête compréhensive en Belgique ». *Nouvelle Revue du Travail* 14, doi : 10.4000/nrt.5073.
- DEMAZIÈRE D., ZUNE M., 2019b. « Enquêter auprès de chômeurs exclus par décision administrative : repérer des invisibles, écouter des inaudibles, restituer des expériences », *Recherches Qualitatives* 23, p. 7-21.
- DIVAY S., 1999. *L'aide à la recherche d'emploi. Des conseils pour sauver la face*, Paris, L'Harmattan.
- DUVOUX N., 2009. *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF.
- EISENBERG P., LAZARSFELD P., 1938. "The psychological effects of unemployment", *Psychological Bulletin* 35, p. 358-390.
- GABRIEL Y., GRAY D.E., GOREGAOKAR H., 2013. "Job loss and its aftermath among managers and professionals: wounded, fragmented and flexible", *Work, Employment and Society* 27(1), p. 56-72.
- GARRETT-PETERS R., 2009. "If I don't have a job anymore, who am I? Job loss and collaborative self-concept repair", *Journal of Contemporary Ethnography* 38(5), p. 547-583.
- GROSSIN W., 1996. *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès.
- KOMAROVSKY M., 1940. *The unemployed man and his family*, New York, Dryden Press.
- LAVITRY L., 2015. *Flexibilité des chômeurs, mode d'emploi. Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de l'activation*, Paris, PUF.
- LAZARSFELD P., JAHODA M., ZEISEL H. 1932-1981. *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit.
- LEDRUT R. 1961. « Les chômeurs : faiblesse sociale et sentiment de faiblesse », *Revue Française de Sociologie* 2(3), p. 152-165.
- LINHART D., RIST B., DURAND E., 2002. *Perte d'emploi, perte de soi*. Ramonville-Sainte-Agne, Erès.
- MARUANI M., 1996. « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la recherche en sciences sociales* 115, p. 48-57.
- ONEM, 2016. *L'ONEM en 2015. Volume 2 : indicateurs du marché du travail et évolution des allocations*, Bruxelles, ONEM.
- PAUGAM S., 1993. *La disqualification sociale*, Paris, PUF.
- RIFE J., KILTY K. 1990. "Job search discouragement and the older worker: implications for social work practice", *Journal of Applied Social Science* 14(1), p. 71-94.
- ROUPNEL-FUENTES M., 2014. « Souffrances au chômage. Histoire et devenir des femmes et des hommes licencié-e-s de Moulinex », *Travail, genre et sociétés* 32(2), p. 99-117.

SCHNAPPER D. [1981] 1994. *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.

SHARONE O., 2013. *Flawed system/flawed self: Job searching and unemployment experiences*, Chicago, University of Chicago Press.

SHARONE O., 2007. "Constructing unemployed job seekers as professional workers: The depoliticizing work-game of job searching", *Qualitative Sociology* 30(4), p. 403-416.

VAN BERKEL R., 2010. "The provision of income protection and activation services for the unemployed in 'active' welfare States: an international comparison", *Journal of Social Policy* 39(1), p. 17-34.

VAN BERKEL R., DE GRAAF W., SIROVÀKA T. 2012. "Governance of the activation policies in Europe: Introduction", *International Journal of Sociology and Social Policy* 32(5/6), p. 260-272.

VAN OORT M., 2015. "Making the neoliberal precariat: two faces of job searching in Minneapolis", *Ethnography* 16(1), p. 74-94.

ZUZANEK J., HILBRECHT M., 2016. "Enforced leisure: Time use and its well-being implications", *Time & Society*, doi: [10.1177/0961463X16678252](https://doi.org/10.1177/0961463X16678252).

NOTES

1. Elle a été soutenue par l'Observatoire bruxellois de l'emploi, service d'études d'Actiris, l'organisme chargé d'accompagner les chômeurs dans la région de Bruxelles-Capitale. L'équipe de recherche comptait les deux auteurs ainsi que Élise Ugeux qui a fortement contribué à l'enquête. L'objectif était de comprendre le vécu de la radiation, les effets induits sur les situations, les réactions à la privation de ressources et de statut, l'évolution des rapports au travail et à l'emploi.

2. L'exclusion de l'indemnisation est d'autant plus définitive que la restauration des droits assuranciers est particulièrement exigeante, puisqu'elle suppose de travailler en moyenne 18 mois à temps plein sur une période de 24 mois. Or aucun des enquêtés n'a travaillé autant au cours des deux années passées, moins de quatre mois en emploi pour la quasi-totalité. Dans la région de Bruxelles-Capitale où nous avons réalisé l'enquête, la part des sanctionnés, tous types de sanction confondus, est de 22% lors du troisième entretien, en 2015 (ONEM, 2016), et le nombre de sanctionnés a été multiplié par trois en cinq ans, pour atteindre 921 en 2015 (ibid.).

3. Cette logique peut conduire à produire des « faux », c'est à dire des traces matérielles de démarches qui n'ont pas été effectuées. Plus d'une quinzaine des enquêtés ont évoqué, plus ou moins discrètement, cette option, tandis que plusieurs en ont fait des récits circonstanciés.

RÉSUMÉS

Privés d'emploi, les chômeurs sont aussi privés des cadres temporels fournis par l'activité professionnelle. Partant de ce constat, nombre d'enquêtes ont associé la condition de chômeur à un temps excédentaire, gagné par l'ennui ou le découragement, et vide de sens. À rebours de cette perspective, nous avançons que l'expérience du chômage est marquée par un temps

prescrit : celui de la recherche d'emploi. Nous sommes alors conduits à examiner l'hypothèse d'une pluralité des temporalités organisant la condition de chômeur. Pour cela nous avons mené l'enquête auprès de chômeurs qui ne sont pas parvenus à satisfaire les obligations de recherche d'emploi et ont été sanctionnés. Nous montrons alors les tensions, jusqu'à la rupture, entre deux équations temporelles, l'une définie par l'imprévisibilité et le débordement du temps vécu de la vie quotidienne et l'autre caractérisée par la pression et la rationalisation du temps prescrit de la recherche d'emploi.

Without job, the unemployed people are also deprived of the time framing provided by any occupational activity. On the basis of this observation, many sociological studies have associated unemployment with excess time, overwhelmed by boredom or discouragement, and drained of meaning. Against this perspective, we argue that the experience of unemployment can be characterised by a prescribed time, corresponding to job search norms. So, we are led to examine the hypothesis of a plurality of temporalities organizing unemployment condition. To do so, we conducted a fieldwork based on in depth interviews with unemployed people who have been excluded as a result of failing to respect the job search obligations. We then expose tensions, leading to rupture, between two different time equations. First one is defined by the unpredictability and the overflow of the daily life time, second one is characterized by the pressure and the rationalization of the prescribed job research time.

Privados de empleo, los desempleados también se ven privados de los marcos temporales que confiere la actividad profesional. Sobre la base de esta observación, muchas investigaciones asocian la condición del desempleado a un tiempo excedentario marcado por el aburrimiento o el desánimo, y desprovisto de sentido. Aquí sostenemos que, por el contrario, la experiencia de desempleo está marcada por un tiempo prescrito: el de la búsqueda de empleo. Trabajamos por ende la hipótesis de una pluralidad de temporalidades que organiza la condición de los desempleados. En este sentido, realizamos una investigación alrededor de personas desempleadas que no cumplieron con las obligaciones de búsqueda de empleo y fueron sancionadas. El estudio muestra las tensiones, hasta la ruptura, entre dos ecuaciones temporales: una definida por la imprevisibilidad y el desborde del tiempo vivido en lo cotidiano, y otra caracterizada por la presión y la racionalización del tiempo prescrito por la búsqueda de empleo.

INDEX

Mots-clés : chômage, équation temporelle, recherche d'emploi, expérience temporelle, prescription temporelle

Keywords : unemployment, time equation, job search, time experience, time prescription

Palabras claves : desempleo, ecuación temporal, búsqueda de empleo, experiencia temporal, prescripción temporal

AUTEURS

DIDIER DEMAZIÈRE

CSO, Sciences Po Paris

19, rue Amélie

75007 Paris

didier.demaziere@sciencespo.fr

MARC ZUNE

GIRSEF, UCLouvain

Place Montesquieu 1

1348 Louvain-la-Neuve

marc.zune@uclouvain.be